

Compte rendu conseil municipal  
du 17 septembre 2025

Présents : Mmes Coralie HESSE, Nadine LAVANDIER, Corinne LORENTZ, Claire MAYEUR, MM. William BALDES, Jean-François LONCHAMP, Franck PERROT, Guy PREVOT, Jean-Michel SIMON et Julien THOUVENIN.

Excusés : M. David VAN DEN BESSELAER.

Secrétaire de séance : Julien THOUVENIN.

Ordre du jour :

1. Cérémonie du 11 novembre
2. Fin de contrats des Agents : Agent Technique -Secrétaire Générale
3. Délibération de lancement d'une étude portant sur le Périmètre Délimité des Abords (PDA) des monuments historiques
4. Sécurisation de la Grande Rue
5. Règlement de la Salle des Fêtes
6. Colis des Anciens
7. Questions diverses

M. PREVOT, Maire, ouvre la séance à 8H05. Il rappelle l'ordre du jour.

1) Cérémonie du 11 novembre :

A l'occasion de la prochaine cérémonie du 11 novembre 2025, M. le Maire propose de mettre à l'honneur M. Ernest POUPART, porte-drapeau depuis de nombreuses années qui assurera son dernier service à ce poste. L'achat d'un panier garni est approuvé à l'unanimité.

2) Fin de contrat des Agents :

Le contrat de la secrétaire de mairie arrivant à échéance prochainement (le 31/10/2025), la commune a déposé sur le site Emploi Territorial une offre d'emploi pour le poste.

Par ailleurs, Mme FOURNET, Agent Technique, souhaite faire valoir ses droits à la retraite le 1er octobre prochain. Aussi, elle sollicite la résiliation du contrat qui la lie à la commune au 30 septembre 2025. Elle souhaiterait toutefois pouvoir continuer à assurer sa fonction à raison de 3 heures par semaine dans le cadre du cumul emploi – retraite. M. le Maire a sollicité Centre de Gestion de la Meuse pour connaître précisément les conditions, en particulier le type de contrat et à partir de quelle date, cela serait possible. Dans l'attente d'une réponse, le conseil se prononce favorablement sur la demande de Mme FOURNET.

3) Délibération de lancement d'une étude portant sur le Périmètre Délimité des Abords (PDA) des monuments historiques :

Dans le cadre de l'élaboration actuellement en cours du PLUi, la Copary et l'UDAP de la Meuse proposent de revoir la délimitation du périmètre des abords des monuments historiques, qui remplacerait la zone actuelle des 500 mètres.

Dans ce cadre, M. le Maire soumet une délibération pour lancer cette étude. : celle-ci est adoptée à l'unanimité.

4) Sécurisation de la Grande Rue :

Mme MAYEUR et M. PREVOT ont rencontré le 16 septembre M. CLISSON, chargé des travaux de sécurisation routière au sein de la DDT, pour obtenir des conseils afin de sécuriser la Grande Rue et notamment de limiter la vitesse des véhicules. La meilleure

solution s'avère l'installation d'un feu récompense dans chaque sens de circulation. Compte tenu des directives techniques à respecter, les deux emplacements ont été déterminés. M. CLISSON suggère aussi un marquage sur les bas-côtés de la chaussée de circulation (chevrons ou vélos) afin que cet espace soit identifié comme piste cyclable et non espace de stationnement.

M. le Maire sollicite les membres du conseil municipal pour effectuer des devis et déposer un dossier technique ainsi que des demandes de subvention.

#### 5) Règlement de la Salle des Fêtes :

Une discussion s'engage sur le projet soumis en amont aux membres du conseil. Quelques modifications sont apportées au texte initial.

Le nouveau règlement concernant l'utilisation de la salle des Fêtes d'Andernay est validé à l'unanimité et s'appliquera à compter du 1er octobre 2025.

#### 6) Colis des Anciens :

Comme chaque année, la commune souhaite proposer un colis de fin d'année aux personnes âgées de plus de 65 ans qui résident dans la commune. Après analyse de plusieurs offres, le conseil municipal retient une proposition de l'entreprise Valette. Si le budget le permet, quelques produits locaux pourraient être ajoutés au colis proposé.

M. le Maire souhaite reconduire l'invitation initiée l'an dernier, à savoir d'inviter les bénéficiaires à une petite cérémonie avec collation pour leur remettre ledit colis. Le conseil arrête la date au samedi 20 décembre à 16H.

#### 7) Questions diverses :

- Proposition de l'association Les Déglingués du Jeu : la mairie a été sollicitée par cette association pour organiser une « soirée jeux » à laquelle seraient conviés les habitants de la commune. Compte tenu des dates proposées et des animations déjà prévues dans la commune, le conseil décide de ne pas donner suite à cette proposition, mais d'envisager une telle soirée au printemps si cela est possible.

- Opération « Vac's au ciné » : le cinéma de Bar-le-Duc propose des places de cinéma à 4 euros dont 2 euros seraient pris en charge par la commune pour tous les enfants âgés de 3 à 17 ans pendant toutes les vacances scolaires de l'année 2025-26. Le conseil souscrit à ce projet et la mairie va prendre contact avec le cinéma afin de préciser les modalités de cette opération.

- Problème de stationnement rue du Château : M. LONCHAMP fait part du problème de stationnement de véhicules particuliers à l'intersection des rues du Château et du Moulin, qui gêne la manœuvre du bus scolaire. Les riverains seront informés et une signalisation adéquate sera mise en place.

- Le problème des chats errants est à nouveau soulevé : certaines personnes ne respectent pas leurs engagements et continuent à nourrir les chats. Un rapprochement avec la SPA pour la prise en charge des chatons voire une verbalisation sont envisagés.

- Dans le cadre du projet de PLUi, la Copary souhaite un recensement des éléments remarquables du patrimoine de la commune : chacun est invité à faire des propositions avant le 5 octobre.

La séance est levée à 22 H 05.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,